

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ

SÉANCE DU 20 JANVIER 2023

<p>DATE DE CONVOCATION :</p> <p align="center">11/01/2023</p>
<p>DATE D’AFFICHAGE :</p> <p align="center">23/01/2023</p>
<p>NOMBRE DE DÉLÉGUÉS :</p> <p>- Inscrits : 62 - Présents : 41 - Pouvoirs : 6 - Votants : 47 - Pour : 47 - Contre : 0 - Abstention : 0</p>
<p align="center"><u>OBJET :</u></p> <p align="center">DON A LA BANQUE ALIMENTAIRE</p>

L’an deux mille vingt-trois, le vendredi 20 janvier à 09 heures 30, le Comité de la Fédération Départementale d’Energie de la Somme, légalement convoqué s’est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à Boves, sous la présidence de Monsieur Franck BEAUVARLET.

Etaient présents : 41 délégués dont 6 avaient un pouvoir de vote validé, sur 62 délégués convoqués, formant la majorité des délégués en exercice.

Etaient absents et excusés : 21 délégués.

Monsieur Daniel CARON a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président expose que la Fédération avait fait en 2021 et 2022 un geste de solidarité envers les consommateurs les plus précaires.

Le Bureau propose, comme en 2021 et 2022 de faire un don à la Banque Alimentaire de la Somme pour l’aider à payer les factures d’électricité de son dépôt situé à Boves qui redistribue des denrées alimentaires sur l’ensemble du Département.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- décide de faire un don de 5 000 € à la Banque Alimentaire de la Somme,
- précise que ce don sera effectué au moyen des crédits prévus à l’article 6713 Secours et dots du budget général,
- charge Monsieur le Président de la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme
Le Président,

Franck BEAUVARLET

